

Le travailleur

du Verre & de la Céramique

LE JOURNAL
BULLETIN FÉDÉRAL

N°132
SEPTEMBRE
2019

DU SYNDIQUÉ
SUPPLÉMENT N°226

SPÉCIAL FNI 2020

FACE A LA RÉPRESSION

LA SOLIDARITÉ EST NOTRE ARME



TRIMESTRIEL EDITE PAR

LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU VERRE ET DE LA CERAMIQUE CGT

REDACTION-ADMINISTRATION : CASE 417 - 263 RUE DE PARIS, 93100 MONTREUIL

TEL : 01.55.82.85.39 - MAIL : ver-ceram@cgt.fr - SITE INTERNET : <http://www.verreceram-cgt.fr>

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MOHAMMED OUSSEDIK - RESPONSABLE DE LA REDACTION : PHILIPPE BURON

CPPAP N° 0124 S 06738 - ISSN N° 0980-2142 - DEPOT LEGAL : 2EME TRIMESTRE 2012

IMPRIMERIE RIVET PRESSE EDITION - 24 RUE CLAUDE-HENRI-GORCEIX - BP 1577 - 87022 LIMOGES CEDEX 9

ABONNEMENT ANNUEL : 5.00€



SOMMAIRE

LE TRAVAILLEUR DU VERRE ET DE LA CERAMIQUE
SUPPLEMENT SPECIAL FNI 2020 N° 226 - SEPTEMBRE 2019

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
CONSTRUIRE UN PLAN DE SYNDICALISATION OU PROJET DE SYNDICALISATION.....	4
MATERIEL 2020.....	5
COGETISE.....	6
SYNDICATS.....	8
MISE A JOUR DU COGITIEL :.....	8
COGETISE :.....	8
FICHE DECLARATIVE DU SYNDICAT.....	9
MISE A JOUR DIRECTION SYNDICALE.....	11
MISE A JOUR FICHE COGITIEL SYNDICAT.....	13
SYNDICALISATION - BILAN 2019 - PROJET 2020.....	15
SYNDICALISATION 2018 / 2019 : IDENTIFICATION DES ADHÉSIONS.....	15
PROJET DE SYNDICALISATION 2020.....	15
BON DE COMMANDE - FNI 2020 - JOURNAL FÉDÉRAL 2020.....	17



INTRODUCTION

Au 9^{ème} congrès, confrontés à une baisse régulière de nos effectifs syndiqué·e·s, les syndicats avaient voté la résolution B (*Pour une vie syndicale d'avenir*) pour une activité basée sur le triptyque : **Renforcement, formation, implication.**

La commission renforcement en exécution du mandat donné a mis en œuvre ces résolutions conduisant à construire le projet fédéral de syndicalisation (*Renforcer la fédération un enjeu une priorité*).

Fort du résultat obtenu, il a été proposé aux syndicats de valider le travail accompli ainsi que la méthode employée, ce qu'ils ont fait à l'unanimité lors de notre 10^{ème} congrès. Pour rappel, en 2010 nous avions 4.444 syndiqué·e·s, l'érosion de nos effectifs nous a conduit en 2015 au résultat de 3.862 donc une perte de 582 syndiqué·e·s soit une moyenne de -116/an.

Les efforts que nous avons toutes et tous fournis nous ont permis d'inverser cette tendance en 2019 puis de continuer dans cette voie en 2017 avec 3915 syndiqué·e·s.

Des résultats qui restent très fragiles.

La projection provisoire pour l'année 2018 fait apparaître une tendance revenue à la baisse.

« Le renforcement de notre fédération est plus que jamais un enjeu une priorité. »

Renforcer notre fédération afin de se doter des moyens pour la construction du rapport de force, et être encore mieux armés face au regroupement des branches qui peut avoir des impacts conséquents sur notre champ professionnel. Regroupement des branches que nous aborderons comme celles déjà regroupées où nous avons participé en étant force de propositions à partir des droits pour les salarié·e·s.

Seul doit prévaloir dans notre démarche l'intérêt des salarié·e·s verriers et céramistes, nous devons travailler à conserver voire obtenir des avancées sociales, pour un haut socle commun de droits.

Notre avenir, l'avenir du syndicalisme CGT des Verriers et Céramistes réside avant tout et indéniablement dans notre capacité à nous renforcer. Cela doit nous encourager à amplifier les actions et initiatives que nous avons initiées.

Notre responsabilité collective, mais surtout individuelle et j'insiste sur cette responsabilité est engagée.

Quoi qu'il en soit, nous devons poursuivre le travail, cela appelle surtout à poursuivre la mise en œuvre de nos décisions du 9^e et 10^e congrès.

Pour gagner au renforcement de notre Fédération, nous devons tou·te·s ne pas relâcher les efforts entrepris et nous impliquer dans les objectifs suivants :

a) Règlement des cotisations :

Que tous les syndicats adoptent une démarche de règlement régulier et en temps réel des FNI et cotisations.

b) Remise des FNI :

Que tous les syndicats adoptent une démarche visant le 100 % de reconduction des FNI.

c) Module de formation

Renforcer la Fédération un enjeu une priorité :

Que tous les syndicats inscrivent cette formation dans leur calendrier, en prenant **au plus vite** contact avec le secrétariat fédéral, afin d'arrêter une date d'organisation de ce module spécifique.

d) Plan de syndicalisation :

Que tous les syndicats adoptent une démarche de vie syndicale au service du renforcement syndical avec des objectifs ambitieux définis collectivement dans des projets de syndicalisation.

Cette démarche est cruciale pour la pérennité de notre organisation car elle permet d'amplifier le rapport de forces en notre faveur en facilitant le regroupement et la mobilisation des salarié·e·s.

Comptant sur votre implication, certain que l'engagement et la volonté de tou·te·s nous permettra la mise en œuvre et la réussite de ces objectifs.

Recevez, Cher·e·s Camarades, mes fraternelles salutations.

Philippe BURON
Secrétaire Fédéral

CONSTRUIRE UN PLAN DE SYNDICALISATION OU PROJET DE SYNDICALISATION

1) Carte d'identité du syndicat ou de la section syndicale :

- * Repérer les différents services, les différentes activités.
- * Repérer le nombre de salarié-e-s par service : ouvrier-e-s, employé-e-s, cadres, technicien-ne-s, femmes, hommes.
- * Repérer les syndiqué-e-s dans l'entreprise.
- * Identifier, analyser la représentativité de la CGT dans l'entreprise. (Représentativité aux élections, représentativité syndicalisation).
- * Faire la carte d'identité des autres organisations syndicales.

2) Se fixer des objectifs concrets :

- * Là où on a des syndiqué-e-s et là où il n'y a pas de syndiqué-e-s en ciblant des ateliers, des services...
- * Fixer des objectifs quantitatifs par ateliers, services....
- * Fixer des objectifs quantitatifs par syndiqué-e-s.
- * Se fixer des points d'étape réguliers de la mise en œuvre du plan de travail.

3) Avoir un plan de travail :

- * Définir les actions à mener par service, par atelier.
- * Etablir des contacts individuels.
- * Développer les contacts collectifs sur les revendications des salarié-e-s en lien avec les repères revendicatifs CGT.
- * Avoir un calendrier.
- * Répartir les tâches : qui fait quoi ?
- * Définir le temps syndical consacré pour la syndicalisation.
- * Evaluer les résultats :
 - mesurer le suivi dans la durée ;
 - faire vivre le plan de syndicalisation.
- * Faire connaître les résultats (Positiver) :
 - aux syndiqué-e-s ;
 - aux salarié-e-s ;
 - à la fédération, à l'union locale et à l'union départementale.
- * Avoir un matériel permanent de syndicalisation en lien avec l'activité de l'entreprise et de l'actualité.
- * Se saisir du matériel à disposition, fédération, union locale et départementale.

4) Avec qui et comment ?

- * Les syndiqué-e-s, les militant-e-s, les élu-e-s et mandaté-e-s.
- * En désignant un-e camarade qui doit être spécifiquement en charge de ce plan.
- * En sollicitant la fédération, l'union locale et départementale.

EXEMPLE DE FICHE DE SUIVI PLAN DE TRAVAIL

Plan de travail du secteur : syndicalisation

	RESPONSABLE	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre	4 ^{ème} Trimestre	OBJECTIFS
SECTEUR						
SECTEUR						
SECTEUR						
SECTEUR						



DES RECEPTION DE CE BULLETIN SPECIAL
CHAQUE SYNDICAT EST INVITÉ A :

→ Faire sa commande de matériel 2020 (FNI, journaux ...)

→ A NOUS RETOURNER IMPERATIVEMENT LES FORMULAIRES :

« Fiche déclarative »

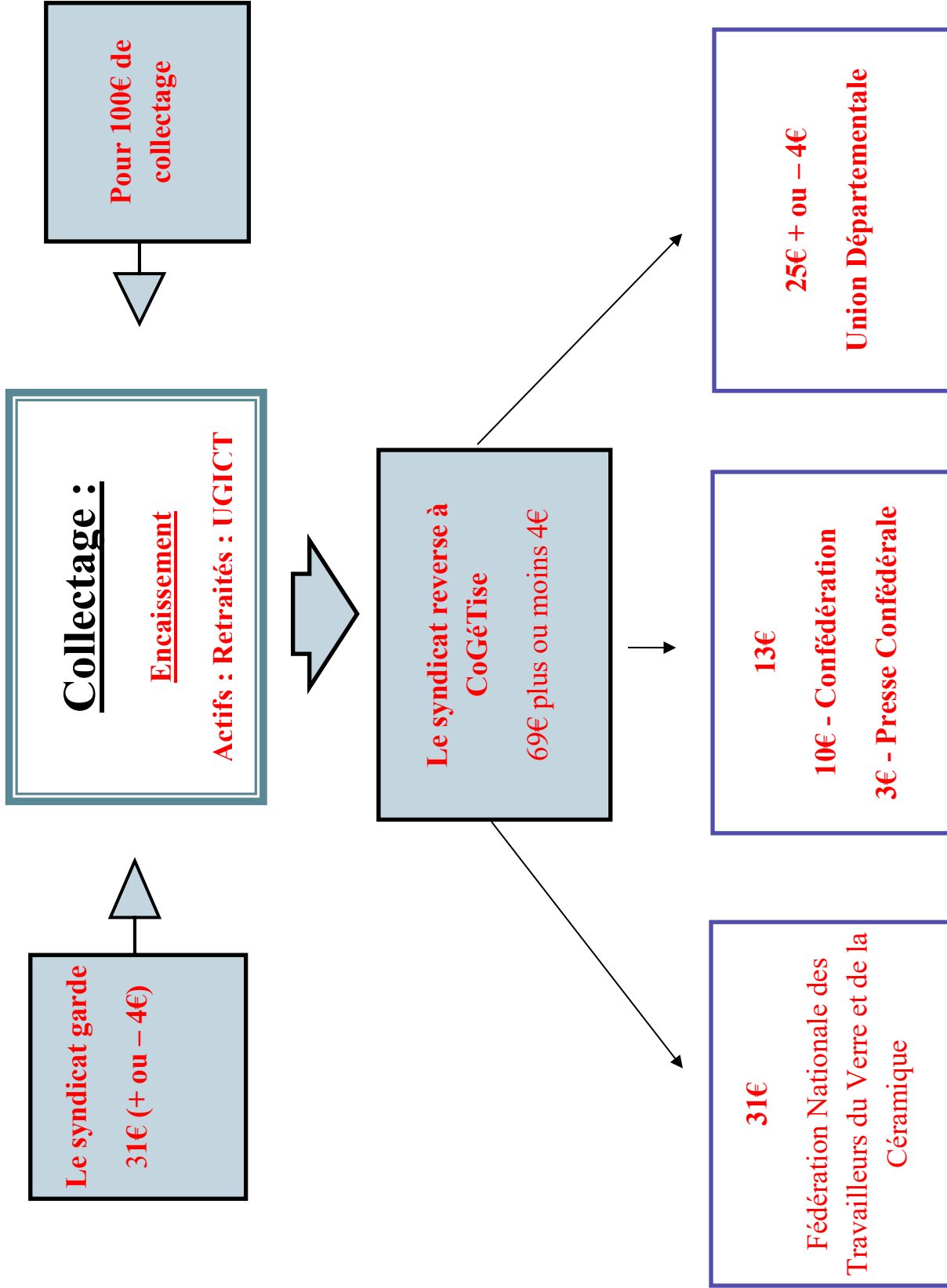
« Mise à jour Direction Q »

« Mise à jour fiche CoGiTiel syndicat »

Dument remplis afin de mettre à jour les fichiers mais aussi d'éviter *les retours de courriers* ainsi que *les mails non remis*.

Les commandes, règlements et formulaires sont à
envoyer à la Fédération avant le

→ 29 novembre 2019 ←



Adopté lors du 48^{ème} congrès confédéral

SYNDICATS

DOCUMENTS :

- Après chaque congrès et modifications des statuts de la direction du syndicat, il est important que vous transmettiez les informations à la Fédération.

- > Copie des statuts,
- > Récépissé de dépôt à la mairie,
- > Liste et coordonnées de la direction syndicale.
- > **NOM-PRENOM-ADRESSE** du :

- Secrétaire Général
- Secrétaire adjoint
- Trésorier
- Trésorier adjoint
- Des membres du bureau

- Après chaque élection professionnelle, n'oubliez pas de faire remonter les résultats (Fiche CERFA).

MISE A JOUR DU COGITIEL :

Afin d'avoir une cohésion de renseignements sur les fiches CoGiTiel quelques éléments :

FICHE DU SYNDICAT :

Vérifiez que le nom du syndicat est le même sur CoGiTiel et CoGeTise.

Inscrire l'adresse du syndicat et les coordonnées téléphonique et mail propres au syndicat (non celles du Délégué Syndical ou du Secrétaire Général).

FICHE SYNDIQUE·E :

Afin que chaque syndiqué·e puisse recevoir la presse CGT, il faut impérativement que sa fiche soit créée et dument remplie.

Pensez à bien renseigner toutes les responsabilités (Secrétaire Général·e, Trésorier·e), tous les mandats (CSE/CSSCT/DS/DSC) pour l'ensemble des syndicats et ce pour chaque établissement.

Tous les champs de la fiche CoGiTiel doivent être remplis dans leur intégralité.

Nota :

Pour les syndicats qui gèrent des syndiqué·e-s d'entreprises extérieures, il faut créer une fiche syndicat propre.

COGETISE :

Il est impératif, pour le suivi de vos états de règlements, de transmettre à la Fédération une copie du bordereau de paiement fait à CoGeTise.



FICHE DECLARATIVE DU SYNDICAT

Afin d'améliorer la communication et l'efficacité de notre activité syndicale, le 9ème congrès fédéral a retenu dans sa résolution B « Pour une vie syndicale d'avenir » que les deux outils confédéraux que sont le CoGiTiel et le CoGeTise doivent nous permettre de connaître la situation de nos syndicats, de nos syndiqué·e·s, de notre Fédération et ce, au plus près de la réalité à l'instant T.

Pour cela, il est nécessaire que chaque syndicat soit en capacité d'utiliser et de maîtriser ces deux outils. Si nous avons enclenché un premier travail de recensement et d'élimination des incohérences des doublons, nous devons passer à une nouvelle étape. En effet, l'ensemble des informations retranscrites font apparaître de façon aléatoire que les données ne sont pas suffisamment fiables.

Afin de remédier à cela, il nous faut, dans un premier temps, identifier les difficultés éventuelles rencontrées par les syndicats et évaluer le seuil de fiabilité des informations transcrites. Cela ne peut se faire qu'à partir de la fiche déclarative de chaque syndicat. Ensuite, nous adapterons une activité syndicale vers les syndicats en fonction des besoins et des demandes formulées.

Cette fiche (Que nous vous demandons de faire remonter à la Fédération le plus rapidement possible) n'est pas à prendre comme un énième document réclamé par une structure. C'est à partir des déclarations et demandes faites que nous allons développer une activité spécifique afin de rendre le plus fiable possible ces outils.

LE SYNDICAT DE _____ DECLARE :

Se servir et maîtriser l'outil Cogitiel

oui

non

Si non, qu'elles en sont les raisons ?

Pas reçu la formation :

Trop compliqué/ne maîtrise pas l'outil :

Manque de temps ou moyens :

Autres (lesquelles) : _____

Afin de résoudre ce ou ces problèmes comment envisagez-vous le lien et plan de travail qui pourrait se mettre en œuvre entre le syndicat et la Fédération : _____

Plus précisément de quelle aide auriez-vous besoin : _____

Que la fiche CoGiTiel du syndicat est fiable

oui

non

Que les fiches des principaux responsables (Secrétaire, trésorier, DS) sont à jour

oui

non

Que les syndiqué·e·s sont tou-te-s enregistré·e·s :

oui

non

SYNDICAT :
 ADRESSE :
 TELEPHONE :
 E-MAIL : SITE/BLOG
 BRANCHE :

SECRETAIRE GENERAL·E

Nom :
 Prénom :
 Adresse perso :

 Tel :
 E-mail :

DELEGUE·E SYNDICALE·E

Nom :
 Prénom :
 Adresse perso :

 Tel :
 E-mail :

TRESORIER·E

Nom :
 Prénom :
 Adresse perso :

 Tel :
 E-mail :

AUTRE (précisez)

Nom :
 Prénom :
 Adresse perso :

 Tel :
 E-mail :

AUTRE (précisez)

Nom :
 Prénom :
 Adresse perso :

 Tel :
 E-mail :

AUTRE (précisez)

Nom :
 Prénom :
 Adresse perso :

 Tel :
 E-mail :

Fiche de la Base de :

Nom :

Adresse 1 :

Suite Adresse 1 :

Code postal 1 :

Ville 1 :

Adresse 2 :

Suite Adresse 2 :

Code postal 2 :

Ville 2 :

Téléphone :

Fax :

Email :

Site Web :

Blog :

Fédération : FD CGT DES TRAVAILLEURS DU VERRE ET DE LA CERAMIQUE

Union locale :

Union départementale :

Entreprise :

SYNDICALISATION - BILAN 2019 - PROJET 2020

MERCI DE RETOURNER CE QUESTIONNAIRE A L'ESPACE VIE SYNDICALE FEDERAL.

Mise à jour annuaire des responsables a la vie syndicale

Syndicat : Département :
.....

Animateur·trice à la vie syndicale - Nom : Prénom :

Adresse e-mail : Téléphone :

Nombre de syndiqué·e·s en 2018 :

Nombre d'Adhésions en 2019 :

dont syndiqué·e·s 2018 recensé·e·s dans
le CoGiTiel :

dont Adhésions 2019 recensées dans
le CoGiTiel :

SYNDICALISATION 2018 / 2019 : IDENTIFICATION DES ADHÉSIONS

2018

ICTAM.....

FEMMES.....

JEUNES (- 30 ANS)

RETRAITÉ·E·S.....

2019

ICTAM

FEMMES

JEUNES (- 30 ANS)

RETRAITÉ·E·S

PROJET DE SYNDICALISATION 2020

Ton syndicat (ta section) a-t-il un projet de syndicalisation pour 2019 ? oui non

Si oui, nom du responsable projet :
.....

Combien d'initiatives sont prévues ? oui non

Lieux et zone ciblée (atelier, encadrement...) :
.....

Avez-vous fait un plan de travail ? oui non

Avez-vous besoin de matériel ? oui non

Si oui, lequel :
.....

Pensez-vous avoir besoin d'une aide spécifique de la Fédération ? oui non

Commentaires :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

SYNDICAT CGT :

.....

DEPARTEMENT :

.....

NOM & ADRESSE DE LA·DU TRESORIER·E :

.....

RÉFÉRENCE	QUANTITÉ
PLAQUETTE OUVRIER·E·S - EMPLOYÉ·E·S (FNI + TIMBRES)	
PLAQUETTE FNI ICTAM (FNI + TIMBRES)	
PLAQUETTE FNI RETRAITÉ·E·S (FNI + TIMBRES)	

Conformément à l'article 47 des statuts de la Fédération, « chaque syndicat est abonné au journal fédéral, sur la base de son nombre d'adhérent·e·s. ». Comme pour l'année précédente, l'abonnement est au prix annuel de 5.00€.

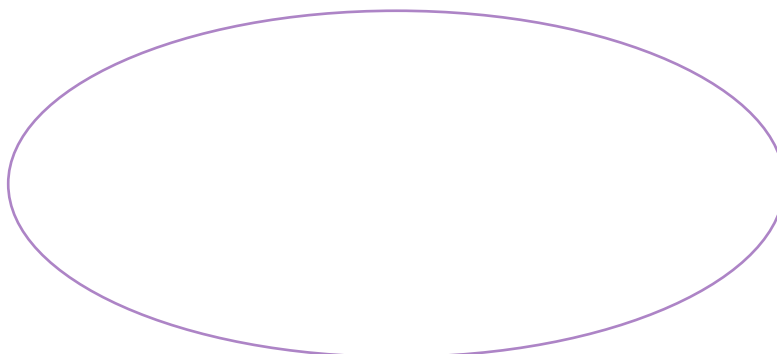
RÉFÉRENCE	QUANTITÉ
LE TRAVAILLEUR DU VERRE & DE LA CERAMIQUE, JOURNAL FEDERAL TRIMESTRIEL x 5.00 €
MONTANT TOTAL €

Les abonnements au trimestriel se règlent à l'envoi du bon de commande pour l'année à venir.

Fait le A

.....

Nom, prénom et signature
de la·du responsable du syndicat



) La Fédération, partout avec vous et pour vous ! (



- > <http://www.verreceram-cgt.fr>
- > <http://elections-professionnelles.com>

FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS
DU VERRE & DE LA CÉRAMIQUE CGT
263, rue de Paris - Case 417
93100 MONTREUIL - France
www.verreceram-cgt.fr